



COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CTSA DU 4 JUILLET 2016
2. FERMETURE DES LOCAUX DURANT LES CONGÉS
3. ACCUEIL D'APPRENTIS AU SEIN DES SERVICES ACADÉMIQUES
4. REGROUPEMENT DE SERVICES ET TRAVAUX EN COURS
5. COMPLÉMENT INDEMNITAIRE
6. QUESTIONS DIVERSES

Madame Thirard, Secrétaire Générale d'Académie, préside la séance.
Vérification du quorum, qui est atteint.
Secrétaire adjointe de séance : Lucie Marzaq pour le Snpptes.

Précision sur le rôle du secrétaire adjoint de séance :

Il est désigné par le président de séance sur la base du volontariat.

Après les séances, l'administration rédige un procès-verbal provisoire qui est proposé aux OS par l'intermédiaire du secrétaire adjoint. Celui-ci est chargé de le communiquer à tous les membres des représentants des personnels présents, et de demander à l'administration d'y apporter les modifications éventuelles, après relecture et avant cosignature.

Si des éléments ont échappé à la vigilance de cette première relecture collégiale, il est toujours possible de demander d'autres modifications lors de la séance suivante, au moment de l'approbation du PV.

Notre requête au sujet de la publication des PV de CTSA est actuellement en cours d'instruction à la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) .

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CTSA DU 4 JUILLET 2016 :

Pas de remarque, le PV du CTSA du 4 juillet est approuvé à l'unanimité.

2. FERMETURE DE LOCAUX DURANT LES CONGÉS :

Les locaux seront fermés

- du lundi 26/12/2016 au lundi 02/01/2017 inclus pour les congés de Noël.
- du lundi 24/07/2017 au mardi 15/08/2017 inclus pour les congés d'été.

Rappel : Ayant constaté que les périodes de fermeture étaient de plus en plus étalées, nous avons demandé une enquête auprès des personnels, qui a révélé que la majorité ne s'y opposait pas.



COMPTE RENDU

3. ACCUEIL D'APPRENTIS AU SEIN DES SERVICES ACADÉMIQUES :

L'académie accueille 50 apprentis (BAC PRO, BTS, licence), dont 35 dans les EPLE et 15 dans les services académiques.

Il y avait plus de possibilités et de tuteurs potentiels, mais pas assez de candidatures. Aucune explication au phénomène.

Même si ce n'est pas du ressort de l'administration, nous faisons remarquer qu'un apprenti majeur en 2ème année touche mensuellement 2 euros en-dessous du seuil qui lui permettrait de bénéficier de la prime d'activités. Nous alertons sur l'action sociale envers les apprentis, dont certains sont précaires. Réponse : Ils doivent se renseigner auprès de la DPAE.

4. REGROUPEMENT DE SERVICES ET TRAVAUX EN COURS :

Le projet de déménagement des services est toujours d'actualité, le ministère ayant acté le financement.

Nous en sommes actuellement dans la phase d'élaboration de l'avant-projet détaillé, avec réévaluation des coûts et révision de certains aspects, comme par exemple pas de bureaux en second jour (c'est à dire sans fenêtre), comme c'était apparemment prévu dans le projet initial (!).

Fin de l'avant-projet définitif : ce mois-ci.

La durée des travaux de désamiantage est évaluée à 4 mois (d'avril à juillet 2017).

Préparation du chantier fin août début septembre 2017.

Travaux de novembre 2017 à avril 2019, pour un objectif de déménagement à la rentrée 2019.

Un objectif n'étant qu'un objectif, nous attendons de voir

La question des conditions de travail des personnels des archives est soulevée par les OS.

Nous demandons ce qui est prévu pour l'hébergement des serveurs informatiques sur le nouveau site. Réponse : rien n'est prévu en local (comme ça on est fixés!). Le ministère réfléchit à des solutions, il y a eu des échanges avec l'université

Nous rappelons que le Directeur du Numérique pour l'Éducation n'est pas favorable à une externalisation des hébergements, il en va de la sécurité et de la confidentialité des données, ce que répète le SNPTES depuis la mise en place du schéma directeur des infrastructures (SDI).

Nous soulevons la question des personnels en charge des serveurs. Là encore, pas de réponse.

Le SNPTES dénonce l'opacité voulue par l'administration sur l'hébergement des serveurs dans le cadre de la future grande région. Nous en référerons au Directeur du Numérique de l'Éducation lors d'une audience prochaine.

Sur la question des travaux réalisés et en cours, nous demandons qu'un état des lieux soit publié régulièrement à l'attention de tous les personnels.

5. COMPLÉMENT INDEMNITAIRE

Annonce du versement du complément indemnitaire sur la paye de décembre.

Montants actés au CTA du 25 novembre :

300 € brut pour les catégorie C

250 € pour les cat B

200 € pour les cat A



COMPTE RENDU

6. QUESTIONS DIVERSES (voir les questions SNPTES en pièce jointe)

Sur la question du devenir de l'assistance dans les EPLE, la Secrétaire Générale nous donne son accord oral pour recevoir une délégation des personnels concernés (DA et RAIPS).
Nous lui adresserons donc une demande d'audience pour janvier.

Pour le télétravail, le dossier est à l'étude, l'arrêté ministériel fixant le cadre des activités éligibles n'est toujours pas parue. La DRH nous indique que dans tous les cas, la mise en place du télétravail est prévue pour la prochaine rentrée scolaire 2017. D'ici là, l'administration étudiera dans le détail cette future mise en place avec tous les responsables des services concernés.

Pour la machine à café sur Santif, c'est en cours avec la personne qui gère les contrats sur les autres sites.

PS : une visite du site par le CHSCT sera programmée en cours d'année, il est donc indispensable pour chacun de préparer cette visite afin de faire remonter toutes les questions liées à votre environnement professionnel et votre « qualité » de vie au travail 😊...